



En septembre, ouvrez les portes de votre association !

L'opération découverte revient à la rentrée de septembre avec un principe inchangé :

Les associations qui organisent des activités sportives R1 et R2* peuvent accueillir simplement des non licenciés pendant 1 ou plusieurs séances (portes ouvertes, entraînements, séances d'essais, ...) et ce tout au long du mois de septembre.

L'UFOLEP Nationale offre ce service à ses associations en souscrivant et prenant à sa charge les frais d'assurance pour toutes les associations assurées APAC et pratiquants bénéficiaires de l'opération.

Aucune démarche pour les associations intéressées, si ce n'est de :

- **S'inscrire à l'opération** : <https://bit.ly/2IHvORU>
- **Transmettre la liste des personnes accueillies** en retournant le fichier à l'adresse suivante : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr >> <https://bit.ly/2JxISIV>

L'année dernière, une majorité des associations qui ont mis en place cette opération, ont enregistré au moins une nouvelle prise de licence et souvent beaucoup plus.

Découvrez l'emailing qui est diffusé aux associations R1-R2 >>
<http://1hyh.mj.am/nl1/1hyh/lk0m8.html>

*(activités sportives référencées en Risque 1 et 2 : pratiques douces, d'entretien, sports collectifs et individuels
- [cliquez ici pour voir le listing](#))*